

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00296

Numéro SIREN : 529 670 176

Nom ou dénomination : 396 ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2021 sous le numéro de dépôt 2296

Désignation de l'entreprise S.A.S. 396 ENERGY

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER

SIREN 5 2 9 6 7 0 1 7 6

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

							Exercice N clos le	
							3 1 0 1 0 4 1 2 1 0 1 2 1 0	
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
							Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012	
			Autres *		014		016	
	Immobilisations corporelles *				028	9 021 164	030	9 021 164
	Immobilisations financières * (1)				040		042	
	Total I (5)				044	9 021 164	048	9 021 164
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052	
		Marchandises *			060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	184 804	070	184 804
		Autres* (3)			072	2 054 301	074	2 054 301
	Valeurs mobilières de placement			080		082		
	Disponibilités			084	2 455	086	2 455	
	Charges constatées d'avance*			092	38 784	094	38 784	
	Total II			096	2 280 345	098	2 280 345	
	Total général (I + II)			110	11 301 509	112	11 301 509	
PASSIF							Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	1 000
	Écarts de réévaluation						124	
	Réserve légale						126	
	Réserves réglementées*						130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)						132	
	Report à nouveau						134	(25 836)
	Résultat de l'exercice						136	(47 693)
	Provisions réglementées						140	
	Total I						142	(72 529)
	Provisions pour risques et charges						Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	214 800
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 9 887 157) /						172	11 159 238
	Produits constatés d'avance						174	
	Total III						176	11 374 038
Total général (I + II + III)							180	11 301 509
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	9 887 157	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	8 903 644	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. 396 ENERGY

Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 01 2024

A — RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	154 004	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	154 004	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	201 630	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	201 630
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(47 626)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	67	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(47 693)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		47 693	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Dont divers	Créanc report en arriéré du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		350
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	47 693
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 23 149 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	47 693	

N° 2033-B-SD

[illegible]

N° 2033-B-SD

[illegible]

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le vingt-et-un janvier à 10 heures 35,

Les associés de la société **396 ENERGY** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président,

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Madame Stéphanie ANDRIEU préside la séance.

La société AXIOME AUDIT, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- 1) De l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- 2) Du rapport du commissaire aux comptes,
- 3) Du texte des projets de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale,

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du commissaire aux comptes, le texte du projet des résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions, à compter de la convocation à l'assemblée générale.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 avril 2020,*
- *Affectation du résultat,*
- *Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce,*
- *Pouvoirs à conférer en vue des formalités.*

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 avril 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt **sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.)**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La société a dégagé un déficit net comptable de € -47 693 que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Déficit de l'exercice-47 693 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social 0 €
- Le Solde, soit la somme de..... -47 693 €
en totalité au poste « Report à Nouveau »

Le poste « Report à Nouveau » se trouverait ainsi porté à – 73 529 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social, cependant la continuité de la société ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen terme, de rétablir le montant des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et un associé, savoir :

- **Contrat de prêt intragroupe** (conclu entre HOLDING EQUINOXE, et 396 ENERGY, le 19 décembre 2019)
Durée : indéterminée
Taux : 5% sur la quote-part de 17% du Prêt Intragroupe ;

1.7% sur la quote-part de 83% du Prêt Intragroupe ;
Solde au 30/04/20 : 9 873 514,09 €
(et 13 643 € d'intérêt en compte courant d'associé)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

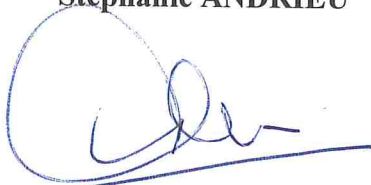
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents ou représentés.

Président de séance

Stéphanie ANDRIEU

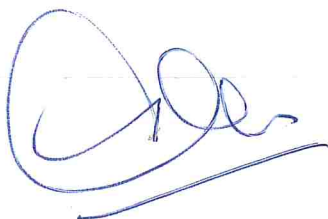


Associé

HOLDING EQUINOXE

Représenté par Stéphanie ANDRIEU

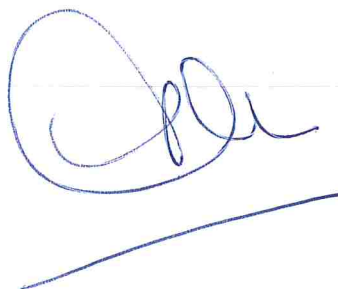
Représentant URBASOLAR, Président



Associé

HORIZON PHOTOVOLTAIQUE 2

Représenté par Stéphanie ANDRIEU





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 396 ENERGY
75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30.04.2020





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 396 ENERGY

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

°—————°

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**





AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000
@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100
681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SASU 396 ENERGY
75 Allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34 961 MONTPELLIER CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 avril 2020

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 396 ENERGY relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 6 août 2020



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

Bilan Actif

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	9 021 164		9 021 164	117 520
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 021 164		9 021 164	117 520
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	9 021 164		9 021 164	117 520
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	184 804		184 804	
Autres créances	1 847 173		1 847 173	19 106
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 031 978		2 031 978	19 106
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 455		2 455	1 979
Charges constatées d'avance	38 784		38 784	
TOTAL disponibilités et divers :	41 239		41 239	1 979
ACTIF CIRCULANT	2 073 217		2 073 217	21 085
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	207 128		207 128	
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	11 301 509		11 301 509	138 606

Bilan Passif

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(25 836)	(13 433)
Résultat de l'exercice	(47 693)	(12 403)
TOTAL situation nette :	(72 529)	(24 837)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(72 529)	(24 837)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	9 887 157	131 780
TOTAL dettes financières :	9 887 157	131 780
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 800	866
Dettes fiscales et sociales	30 801	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 241 280	30 797
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 486 881	31 663
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	11 374 038	163 442
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	11 301 509	138 606

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bat. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 85 85 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 335 141 00076 - APE: 69207

Compte de Résultat (Première Partie)

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets			AXIOME AUDIT <i>Audit</i> Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 821 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 85 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6920Z	
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			154 004 0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			154 004	
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			201 630	8 440
TOTAL charges externes :			201 630	8 440
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				220
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	1
CHARGES D'EXPLOITATION			201 630	8 660
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(47 626)	(8 660)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2020	Net (N-1) 30/04/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(47 626)	(8 660)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	67	3 743
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	67	3 743
RÉSULTAT FINANCIER	(67)	(3 743)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(47 693)	(12 403)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	154 004	
TOTAL DES CHARGES	201 697	12 403
BÉNÉFICE OU PERTE	(47 693)	(12 403)

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Ailis - Bât. G
521 rue Georges MAÏS - 34000 MONTPELLIER
TEL 04 67 15 55 55 axiomeaudit@axiomeaudits.com
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202

Règles & Méthodes Comptables

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

L'exercice clôturé au 30/04/2020 présente un montant total du bilan de 11 301 509 €
et dégage un résultat de (47 693) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : cf. page suivante
- postérieurs à compter de la clôture : cf. page suivante

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
7 CENTER - Immeuble Ailis - B31, G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 11 00 35 - axiomeaudit@axiomaes.com
SIRET: 332 835 131 80076 - APE: 6920Z

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élèvent à

18231,00 €

Evénements significatifs de l'exercice :

L'activité de la société consiste en la construction et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques. La construction des centrales est en cours à la clôture de l'exercice.

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2020 ont été impactés de la manière suivante par l'épidémie de COVID-19 :

- Pendant la période de confinement, la construction des centrales a été arrêtée momentanément.
- Le niveau de l'actif immobilisé est donc inférieur à celui qui aurait figuré au bilan en l'absence de cet événement.
- L'impact financier pour la société est un retard dans la mise en exploitation des centrales ainsi que le coût des intérêts intercalaires liés aux emprunts et comptes courants dues pendant cette période d'interruption de la construction. Il convient de préciser que ces intérêts intercalaires sont activés.
- Ce retard dans la mise en exploitation n'entraînera pas de pénalités dues ou perçues. L'impact financier de ce retard n'est donc pas significatif.

Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieur à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

La SAS URBASOLAR a cédé l'intégralité de ses parts à la SAS HOLDING EQUINOXE le 25/11/2019. Le capital social est donc désormais détenu en intégralité par la SAS HOLDING EQUINOXE

Un prêt intragroupe entre la HOLDING EQUINOXE et ses filiales, dont fait partie la société 396 ENERGY, a été signé le 19/12/2019 en présence de la société AUXIFIP.

Une garantie financière d'exécution (CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC), à hauteur de 889 200 €, pour laquelle la SAS URBASOLAR se porte caution solidaire, au profit de la Préfecture de l'Occitanie, a été conclue le 19/09/2018 ; l'objet étant la garantie d'exécution pour le projet CRE4-1446 lauréat d'un appel d'offres de la commission de régularisation de l'énergie. Cette garantie est limitée à 42 mois et prendra fin le 18/03/2022.

La société AXPO International SA consolide les comptes de la société selon la méthode de l'intégration globale.

Evènements post-clôture :

Les comptes ont été arrêtés le 22/07/2020. A la date d'arrêt des comptes de la société, la construction des centrales a pu reprendre.

Compte tenu des incertitudes liés à cette crise, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

La société ne rencontre pas de difficultés financières significatives à la date d'arrêt des comptes.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Aïfis - Bât. G
521 rue Gangea Milla - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 59 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Immobilisations

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	117 520		8 903 644
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	117 520		8 903 644
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	117 520		8 903 644

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			9 021 164	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			9 021 164	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			9 021 164	

Amortissements (suite)

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
© 7 CENTER - Immeuble Axis - B.M. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél 04 67 15 23 25 axiome.audit@orange.fr
SIRET 332 858 131 00076 - APE: 6920Z

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		207 128		207 128
Primes de remboursem. des obligations				

Charges et Produits Constatés d'Avance

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

Charges constatées d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	38 784	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	38 784	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Molins - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 36 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Charges à Payer

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	13 643
TOTAL	228 443

AXIOME AUDIT
Audit
Expert-comptable aux comptes
10 rue DOUTER - Immeuble Ailla - Bât. G
34000 Montpellier - 34000 MONTPELLIER
Tél : 07 55 00 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET 352 835 131 00076 - APE: 6920Z

Produits à Recevoir

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20
Edition du 07/08/20
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	184 804
TOTAL	184 804

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Ailis - Bat. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 85 35 info@axiomeaudit.fr
SIRET: 322 433 131 00070 - APE: 6920Z

État des Échéances des Créances et Dettes

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	184 804	184 804	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 847 173	1 847 173	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	2 031 978	2 031 978	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	38 784	38 784	

TOTAL GÉNÉRAL	2 070 762	2 070 762	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	214 800	214 800		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	30 801	30 801		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 241 280	1 241 280		
Groupe et associés	9 887 157	13 643		9 873 514
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	11 374 038	1 500 524		9 873 514
----------------------	-------------------	------------------	--	------------------

Composition du Capital Social

S.A.S. 396 ENERGY

Période du 01/05/19 au 30/04/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	1

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble "A" - B21, G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeaudit.fr
SIRET: 332 835 131 00078 - APE 6812Z